



Association Saint-Simon Environnement
Collectif de Défense du quartier Saint-Simon

Toulouse, le 16 février 2026

Messieurs les présidents de l'association Saint-Simon Environnement et du Collectif de Défense du quartier Saint-Simon,

Je tenais tout d'abord à saluer les actions de votre association et de votre collectif qui portent l'enjeu du vivre ensemble et contribuent à améliorer la vie d'un quartier de près de 15 000 habitants. Dans le cadre de la "Fabrique des Quartiers" que nous voulons mettre en place lors du prochain mandat, en lien étroit avec les autres acteurs du quartier et ses habitant.e.s, vos association et collectif auront un rôle essentiel dans le renouvellement de la démocratie locale que nous souhaitons impulser.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions. Elles ne seront pas exhaustives. Vous pourrez trouver des éléments complémentaires de réponse en consultant notre programme (<https://vivremieuxoulouse.fr/programme/>), et nous sommes dès aujourd'hui à votre disposition pour approfondir cet échange. Vos questions sont précises et nécessiteraient un échange plus approfondi nous vous proposons d'organiser un temps d'échange plus approfondi pour examiner les pistes d'amélioration de nos propositions, si toutefois le temps nous le permet dans ces semaines qui précèdent les élections municipales.

1) Gouvernance - Ecoute - Participation - Lien

Nous organiserons en début de mandat des assises de la démocratie vivante qui seront l'occasion de faire le bilan de la démocratie locale (maires de quartier,

Retrouvez nous sur les réseaux : <https://linktr.ee/VivreMieux.Toulouse>



Le Parti
socialiste

GÉNÉRATIONS



PRG
le centre gauche

nouvelle
DONNE



place
publique



Archipel
Citoyen



commissions de quartier, bureaux de quartier, conseils citoyens, conseil municipal et commissions...) et d'aborder ensemble comment améliorer son organisation et son fonctionnement. Nous souhaitons que des "projets de quartier" soient co-construits avec les habitantEs et acteurs des quartiers. Ces projets de quartier seront suivis par la rédaction d'une feuille de route des actions à mener pour le décliner à court, moyen et long terme. Ces actions seront mises en oeuvre dans un dialogue continu et transparent et associeront également les habitantEs car nous pensons fortement que l'implication dans le "FAIRE" est vecteur de compréhension des enjeux et d'adhésion au projet local. Nous travaillerons lors de ces assises tous les modes de relation avec les habitantEs d'une démocratie vivante : former, informer, proposer, co-construire, décider, faire donc et contrôler.

La démocratie vivante et la participation citoyenne seront confiées à un.e adjoint.e au maire avec une délégation spécifique et surtout une position bien plus forte dans l'exécutif qu'actuellement. Les maires de quartier auront un rôle renforcé et utile, notamment d'un point de vue budgétaire en lien direct avec les habitantEs et les acteurs du quartier pour que ces derniers puissent peser concrètement sur les décisions municipales. Nous souhaitons partir des besoins exprimés pour construire l'action publique dans une relation de partenariat avec les acteurs locaux tels que votre association et votre collectif, qui pourront échanger directement avec les services pour étudier les réponses qui pourraient être apportées et discutées avec les éluEs. Une charte garantira la liberté d'expression des associations et les modalités de co-construction.

2) Densification urbaine

A ce stade, nous n'avons pas prévu de changer le frein mis à la densification par des zones UM majoritairement avec des étiquettes HF 6-7 m, CES 20% et CEPT 60% pour être cohérent avec l'absence de desserte par des transports en commun structurants et le manque de centralité de commerces, services publics, etc. Nous ajoutons qu'à travers la fabrique urbaine et la fabrique des quartiers, les évolutions du PLUiH, concernant notamment les OAP, seront discutées de manière continue avec les acteurs des quartiers comme votre association et votre collectif en amont de l'arrêt des projets d'évolution.

Concernant la commission avant-projet à laquelle votre association et votre collectif participent, vous êtes le seul quartier de Toulouse qui bénéficie de ce dispositif. Nous souhaitons généraliser cette pratique de co-construction, pour favoriser les échanges avec les habitantEs en amont des projets immobiliers. C'est pourquoi nous donnerons une suite favorable à la demande exprimée par l'UCQ en imposant à l'échelle de la Ville une concertation préalable au dépôt de permis de construire pour les projets de construction d'immeubles de logements collectifs - dans un premier temps à partir de 2 500 m² SP. Ce dispositif permettra aux riverainEs de ces projets ainsi qu'aux associations et collectifs concernés de

faire des observations sur les avant-projets. Le bilan de ces concertations sera ainsi ajouté au dossier de demande de permis de construire pour que l'instruction puisse tenir compte des observations formulées.

3) Services et équipements publics

Nous mettrons en place des panneaux d'affichage avec des informations notamment sur les animations et événements du quartier, dont les emplacements et le contenu seront discutés avec les acteurs du quartier dont votre association et votre collectif. En revanche, nous supprimerons les panneaux publicitaires numériques dans l'espace public, pour des raisons écologiques.

Concernant la jeunesse, nous augmenterons le soutien de la Ville à la vie associative sportive, notamment en revalorisant le niveau des subventions des clubs sportifs amateurs, au travers de conventions pluriannuelles qui donneront de la visibilité à ces associations. Nous créerons un guichet unique du sport (démarches administratives, demandes de subvention et accès aux équipements), en renforçant l'accompagnement matériel et logistique des associations sportives de quartier. Nous souhaitons faire du sport un levier pour la prévention et la médiation sociale, à travers des événements inter-quartiers, des tournois solidaires, des activités partagées entre écoles, clubs et maisons de quartier. Notre programme comprend aussi des mesures pour promouvoir la mixité, la rencontre et le respect à travers la pratique sportive, pour que chaque habitantE puisse disposer d'un équipement sportif à moins de 15 minutes, pour faciliter l'accès aux pratiques sportives, pour promouvoir la pratique du sport comme un facteur de bonne santé. Nous savons que vous attendez depuis plusieurs années la livraison du gymnase afin de pouvoir garantir l'accès à des structures sportives de qualité, vous pouvez être assurés de notre engagement pour confirmer la livraison de cette infrastructure de première nécessité.

Nous souhaitons donner goût à la culture dès le plus jeune âge par différentes mesures, comme le soutien aux équipements et structures artistiques proposant des créations pour la jeunesse, l'offre d'au moins une sortie culturelle par trimestre dans chaque école, la présence chaque année dans les écoles primaires de résidences d'artistes (arts vivants, arts visuels, écriture), l'accès aux enfants à une pratique culturelle de leur choix (musique, danse, théâtre, graff...) dans chaque quartier.

Vous exprimez des besoins précis comme la création d'un accueil jeunes, la rénovation du skatepark Sarcos, une éventuelle antenne du centre social à Guilhermy, un aménagement permettant la confidentialité des échanges à la mairie annexe, le rafraîchissement du centre culturel pendant les chaleurs estivales, ou encore l'ouverture d'un restaurant senior.. Ces expressions de besoin seront un apport important dans la co-construction du "projet de quartier" en

début de mandat tel qu'évoqué en réponse à la première question. Nous nous engageons à les examiner avec vous dès les premières semaines du mandat et à élaborer un plan pluriannuel de livraison des équipements publics concerté.

Vous abordez la recherche en cours d'un lieu d'accueil pour le café associatif déjà constitué. Nous accompagnerons le café associatif dans cette recherche qui va dans le sens d'ouvrir des lieux de convivialité, accessibles à tous, permettant la rencontre et le lien social.

Concernant le besoin de disposer d'une salle d'une capacité de 250 places au lieu de 120 places actuellement, ce besoin est exprimé dans de nombreux quartiers. Cela nécessitera de faire un bilan des besoins à l'échelle de la Ville et d'organiser les réponses à apporter, qui pourront à l'être à plus ou moins court terme selon les contraintes budgétaires, en prévoyant le cas échéant des réserves foncières pour qu'elles puissent être concrétisées.

Quant à l'accès aux salles municipales - incluant le futur gymnase Guilhermy , nous permettrons que les associations et collectifs qui les utilisent de manière récurrente puissent y accéder sans avoir à aller chercher à chaque fois la clé, en leur procurant une clé ou en installant des ouvertures par code qui leur sera fourni. Nous simplifierons aussi l'accès aux salles municipales en rendant les démarches plus claires, visibles et équitables. Enfin, nous valoriserons les activités qui ont lieu dans les salles municipales par différents moyens de communication.

Vous nous interrogez sur la possibilité d'adapter la procédure et les délais pour l'organisation d'événements associatifs ou populaire, ainsi que sur le besoin de branchements électriques pour des manifestations organisées à Guilhermy. D'une manière générale, nous déplorons effectivement les restrictions mises en place par la majorité actuelle sur ce mandat et souhaitons faciliter l'organisation d'événements, ce qui nécessitera de revoir des procédures et délais. Les améliorations de l'événementiel seront préparées avec les organisateurs d'événements. Nous notons qu'il faudra vous associer à ce travail.

Vous souhaitez l'installation de sanisettes à Guilhermy et aux Tibaous où ont lieu des manifestations. Nous avons prévu d'augmenter significativement le nombre de toilettes publiques, gratuites, dans les quartiers toulousains. Vos besoins seront examinés en début de mandat dans le cadre de notre plan plus général de développement de lieux d'hygiène accessibles.

Concernant le besoin d'un local où le Comité des fêtes puisse stocker son matériel, nous chercherons ensemble une solution rapide dès le début de mandat.

Vous exprimez aussi le besoin d'une médiathèque dans le quartier Saint-Simon qui ne dispose que d'un bibliobus tous les 15 jours. Le besoin d'une bibliothèque

est exprimé dans de nombreux quartiers. Cela nécessitera de faire un bilan partagé du maillage de médiathèques, bibliothèques et bibliobus dans la ville afin d'élaborer une feuille de route des améliorations à apporter à court, moyen et long terme. Vous pourrez participer à ce travail qui sera réalisé en début de mandat. Cependant nous souhaitons à la fois revenir sur les restrictions horaires et fermetures partielles des bibliothèques déjà existantes, appliquées lors de cette fin de mandat, et également mettre en place la gratuité totale des bibliothèques de Toulouse. Nous souhaitons aussi soutenir le développement de lieux de convivialité comme des cafés associatifs pouvant inclure des bibliothèques vivantes.

4) Déplacements - voirie

Nous partageons le constat de la saturation des axes structurants de votre quartier aux heures de pointe du matin et du soir. Plus généralement, en prenant en compte tous les projets programmés comme la 3e ligne de métro, il est prévu d'aller vers une congestion généralisée des voies rapides à horizon 2030. Il est donc essentiel d'organiser un report massif des déplacements en autosolisme vers d'autres modes de déplacement (auto-partage, co-voiturage, transports en commun, vélo, marche). Cela passera par diverses mesures à différentes échelles. A l'échelle de l'aire urbaine, nous participerons au développement du Service express régional métropolitain (SERM) qui consiste à développer les mobilités alternatives à la voiture en s'appuyant sur une desserte ferroviaire du quotidien de type RER. A l'échelle métropolitaine, nous créerons un "choc d'offre" de transports en commun, notamment en augmentant de 20% l'offre de bus et en finalisant le Réseau express vélo (REV) dans le prochain mandat. Par ailleurs, à l'échelle des quartiers toulousains, nous souhaitons faciliter la marche, le vélo et l'utilisation des transports en commun en réduisant progressivement la place de la voiture de manière concertée pour apaiser l'espace public et améliorer l'accessibilité.

Nous avons bien noté toutes vos demandes spécifiques que ce soit sur le plan de circulation, franchissement piétons, pistes cyclables, , projet PIMSOT, minibus, trottoirs, Téléo, etc.. Nous apprécions que vous soyez ouverts à l'étude d'éventuelles mises en sens unique qui seront peut-être nécessaires pour sécuriser les déplacements en vélo et faciliter le passage des transports en commun. Nous considérons qu'une priorité sera de sécuriser les déplacements en vélo dans la partie basse de l'avenue Eisenhower en incluant la traversée de l'A64 par une passerelle jusqu'au rond-point de la zone d'activités du Chapitre. Enfin, nous étudierons la possibilité de prolonger le Téléo vers Basso Cambo. Vous comprendrez qu'actuellement sans accès aux études des services et à la situation financière, et sans consultation des habitantEs et acteurs du quartier, nous ne pouvons prendre des engagements.

En début de mandat, nous lancerons une vaste concertation sur le Plan de mobilités à l'échelle du ressort de Tisséo, ainsi qu'une concertation sur le plan de circulation dans votre secteur et plus spécifiquement dans votre quartier, ce qui permettra de relancer le travail déjà engagé il y a quelques années par votre association et votre collectif avec les services. L'approche générale sera de favoriser dans l'ordre de priorité les déplacements des Piétons, des Cyclistes, des Transports en commun puis des Automobiles (principe PICTA). Ces concertations seront menées avec les acteurs du quartier dont votre association et votre collectif, ainsi que l'association 2 Pieds 2 Roues.

5) Protection du patrimoine bâti et végétal

La propriété que vous évoquez au 17 rue Réguelongue est constituée d'une toulousaine en ruine, sauf sa façade côté rue, et d'un jardin arboré de grand intérêt comme îlot de fraîcheur, qui est protégé comme espace vert protégé dans le PLUiH. Dans le cadre du projet de quartier qui sera concerté en début de mandat, nous pourrions discuter de l'intérêt d'une acquisition par la Ville de cette propriété.

Plus largement, nous réaliserons dans tous les quartiers un inventaire du patrimoine bâti et végétal, public et privé, à prendre en compte dans les opérations d'aménagement et à protéger dans les documents d'urbanisme.

6) Incinérateur

Il semble qu'il ne soit pas possible de revenir en arrière sur la reconstruction de l'incinérateur sur le même site qu'actuellement. Nous serons transparents sur la situation de ce projet et les marges de manoeuvre qui subsisteraient notamment sur une adaptation à la baisse de la capacité (nombre de fours). Quant aux retombées positives dont votre quartier pourrait bénéficier, nous pourrions examiner la possibilité de raccordements au réseau de chaleur urbain alimenté par l'incinérateur. Nous souhaitons réduire de 25% les déchets durant le prochain mandat. Cela pourrait impacter l'incinérateur de Monlong, mais nous n'avons pas encore accès aux éléments contractuels avec le DECOSET qui auraient été rédigés dans le sens d'une réduction progressive des volumes à l'incinérateur de Bessières, mais pas au nouvel incinérateur de Monlong. Là encore, nous serons transparents à ce sujet que nous suivrons tout particulièrement notamment à la commission de suivi de site de l'incinérateur.

7) Sécurité

Nous souhaitons améliorer la sécurité du quotidien, de manière visible, juste et protectrice. Notre politique de tranquillité publique sera fondée sur la prévention, la médiation et la présence humaine. Nous poursuivrons les recrutements pour la police municipale (1 agent pour 1000 habitants) , que nous organiserons de manière à ce que chaque secteur dispose d'une unité territoriale avec des agents identifiés, connus par les habitantes et habitants, présents à pied près des écoles, des marchés, des commerces et aux différents endroits où leur présence sera nécessaire. Nous maintiendrons le principe de l'armement de la police municipale. Nous créerons un service de médiation et de tranquillité urbaine en partenariat avec les bailleurs sociaux pour renforcer la présence de professionnels dans les espaces publics et mobiliser tous les leviers de la prévention. Bien que le trafic de stupéfiants relève des compétences de l'Etat, nous participerons activement à un plan "stop au deal" en déployant les mesures que nous pourrions mettre en oeuvre, en particulier dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Cela passera notamment par des réunions police population que vous avez connue il y a quelques années.

Nous prenons note de vos remarques sur l'insuffisance du dispositif national "participation citoyenne - lutte contre les cambriolages" auquel la Mairie de Toulouse adhère en collaboration avec la police nationale. Nous aurons l'occasion d'aborder ensemble ce sujet.

8) Fiscalité

Nous nous engageons à ne pas augmenter la fiscalité locale, municipale et métropolitaine, au cours du prochain mandat. A ce stade, nous n'avons pas prévu de diminuer la taxe d'aménagement majorée.

Notre programme comprend de nombreuses mesures qui visent à améliorer le pouvoir de vivre des habitantEs. Par exemple, pour les transports en commun, nous instaurerons la gratuité pour les moins de 18 ans, pour tous les étudiants boursiers et pour les personnes en service civique. Les moins de 26 ans ayant de faibles revenus pourront bénéficier d'un abonnement spécial à 10 € par mois. Nous mettrons aussi en place une tarification des services publics municipaux sur la base des revenus pouvant aller jusqu'à la gratuité. Cette tarification solidaire sera appliquée dès septembre 2026 aux services péri-scolaires, à la cantine ainsi qu'aux activités sportives et culturelles gérées par la Ville, puis généralisée aux transports en commun mi-2027. Dès septembre 2026, des kits scolaires gratuits seront distribués aux enfants entrant en CP et le goûter sera fourni gratuitement dans les écoles. Les bibliothèques de Toulouse seront gratuites. Nous mettrons en place une tarification solidaire et écologique du stationnement résident sur la voirie publique et dans les parkings de la Métropole. Nous reviendrons sur l'augmentation estivale des tarifs de l'eau potable pour mettre en place une

tarification progressive et solidaire de l'eau potable avec les premiers mètres cubes gratuits.

Vous l'aurez compris, nous aurons une approche transparente et partenariale avec les habitantEs et acteurs du quartier dont votre association et votre collectif pour déterminer les actions à mener dans votre quartier et les suivre ensemble.

Je vous remercie encore une fois pour la qualité de votre travail et pour votre implication. Je tiens à vous assurer de toute mon attention à la vie associative et citoyenne des quartiers toulousains, et espère pouvoir travailler avec vous au cours du mandat qui vient.

Avec mes sincères salutations,

François BRIANÇON
Tête de liste de la Gauche Unie
Vivre Mieux Toulouse 2026

A handwritten signature in black ink that reads "François Briançon". The signature is written in a cursive style with a large, stylized 'F' and 'B'. Below the signature is a horizontal line.